CHAPITRE 3 La réconciliation des loyautés nationalistes



Figure 3-1 C'est bien connu, tout le monde aime les défilés. Ces photos en témoignent. Elles montrent des gens qui participent à des défilés pour fêter un aspect de l'identité collective d'un groupe. À quel défilé aurais-tu envie d'assister? Ton choix reflète-t-il un aspect de ton identité, une envie de t'amuser en fêtant l'identité d'un autre groupe ou autre chose encore?

QUESTION DU CHAPITRE

Dans quelle mesure devrait-on réconcilier des loyautés nationalistes concurrentes ?

La plupart des défilés, comme ceux de la page précédente, sont des expressions joyeuses d'aspects de l'identité collective d'une communauté. Un défilé attire l'attention sur la communauté qu'il célèbre. Qu'il comporte des fanfares, de la musique calypso, des danses irlandaises, des dragons chinois ou des vedettes de rodéo à cheval, c'est toujours une occasion pour les participants et les spectateurs d'exprimer des aspects de leur identité... et de s'amuser !

Un défilé peut aussi être un moyen pour les membres d'un groupe de créer des liens avec des gens qui appartiennent ou non à ce groupe.

Examine les photos de la page précédente puis réponds aux questions suivantes :

- Si une loyauté nationaliste est une forme de fidélité envers une nation, lequel ou lesquels des défilés représentés expriment ce sentiment ?
- Si une loyauté non nationaliste est une forme de fidélité envers d'autres aspects de l'identité des gens, lequel ou lesquels des défilés représentés expriment ce sentiment ?
- Un même défilé peut-il exprimer à la fois des loyautés nationalistes et non nationalistes ? Explique ta réponse.
- Quels défilés expriment des loyautés, nationalistes ou non, que tu ressens ?
- Assisterais-tu à un défilé qui exprime une loyauté que tu ne ressens pas ? Pourquoi ?
- Assisterais-tu à un défilé qui exprime une loyauté opposée à la tienne ? Pourquoi ?

MOTS CLÉS

loyautés concurrentes

pluralisme culturel

accommodement raisonnable

souverainistes

fédéralistes

conciliation

commission royale

Aperçu

Dans ce chapitre, tu chercheras des réponses aux questions suivantes en examinant dans quelle mesure les gens devraient réconcilier leurs différentes loyautés nationalistes.

- Comment les loyautés nationalistes influencent-elles les choix des gens ?
- Quels choix les gens ont-ils faits pour affirmer leurs loyautés nationalistes ?
- Comment des loyautés nationalistes peuvent-elles causer des conflits ?
- Comment des gens ont-ils réconcilié des loyautés nationalistes concurrentes ?

Mon carnet sur le nationalisme

Parcours un calendrier qui indique les fêtes canadiennes. Choisis deux fêtes qui te paraissent célébrer des loyautés nationalistes concurrentes. Quelqu'un peut-il vouloir célébrer les deux fêtes ? En répondant à cette question, cherche des idées qui serviront à exprimer l'évolution de ton point de vue sur le nationalisme. Note tes réflexions dans un cahier, un journal de bord, un portfolio ou un fichier électronique. Indique la date à côté de chaque entrée pour pouvoir y constater tes progrès au fil de ce cours.

Comment les loyautés nationalistes influencent-elles les choix des gens ?



Nous n'allons ni faiblir ni échouer. Nous résisterons jusqu'au bout. Nous combattrons en France, nous combattrons sur les mers et les océans. Nous combattrons dans les airs avec plus de force et d'assurance. Nous défendrons notre île à tout prix. Nous nous battrons sur ses rives, nous nous battrons sur ses terrains d'atterrissage, dans ses champs, dans ses rues et même dans ses montagnes. Nous ne capitulerons jamais !

— Winston Churchill, premier ministre de Grande-Bretagne, dans une allocution à la Chambre des communes britannique, juin 1940

Le mot « engagement » est un synonyme de loyauté. Il signifie rester fidèle à une idée, une cause, une nation, une personne ou à soi-même. Les gens manifestent parfois leur loyauté en public. C'est ce qu'a fait le premier ministre de Grande-Bretagne, Winston Churchill, pendant la Seconde Guerre mondiale dans une allocution célèbre. Il a promis que la Grande-Bretagne ne capitulerait jamais devant Hitler et le fascisme. Mais la loyauté peut aussi être un engagement discret et de longue durée, comme celui de deux personnes qui entretiennent une relation à vie.

« Allégeance », « fidélité », « dévouement », « loyalisme », « constance » et « attachement » sont d'autres synonymes de loyauté. Lequel reflète le mieux ce que la loyauté signifie pour toi ? Cherche un exemple dans ta propre vie pour illustrer le synonyme que tu as choisi. Si cet exemple n'est pas trop personnel, explique-le à un camarade ou note-le dans ton journal.

Les loyautés et les choix

Lorsque tu dois faire un choix, des loyautés peuvent influencer ta décision. Les choix basés sur la loyauté peuvent être très variés, allant des plus faciles qui demandent peu de réflexion aux plus difficiles qui exigent de grands sacrifices. Suppose qu'une amie te demande de l'aider à se défendre contre une accusation injuste. Cette façon de manifester ta loyauté envers elle constituerait-elle un choix difficile ?

Suppose ensuite que deux de tes amis se disputent un poste aux élections du conseil étudiant de l'école. Les deux comptent sur ton appui. Tu éprouves un tiraillement, mais tu ne peux voter que pour l'un des deux. Dans une telle situation, comment déciderais-tu laquelle de tes loyautés est la plus importante ?

Dans certaines circonstances, il est plus difficile de faire preuve de loyauté, en particulier lorsque cela semble aller à l'encontre de ses propres intérêts. Par exemple, pense aux gens qui deviennent policiers, pompiers ou soldats. Pense à ceux qui font des sacrifices en tant que bénévoles dans des organisations telles que Médecins Sans Frontières. Comment la décision de faire partie de telles organisations met-elle à l'épreuve les loyautés d'une personne ?

Figure 3-2 Des psychothérapeutes de Médecins Sans Frontières apportent un soutien psychologique à des femmes d'un village pakistanais détruit par un tremblement de terre, en 2005. Les catastrophes ont parfois des effets dévastateurs sur la stabilité émotive des survivants. En quoi le choix des psychothérapeutes d'aider la population du Pakistan montre-t-il un engagement envers une cause qui dépasse leurs intérêts personnels ?



Le patriotisme et la loyauté

En général, le patriotisme est synonyme d'amour pour son pays ou pour sa nation. Comme l'amour envers les personnes, il se manifeste par différents comportements, y compris la loyauté. L'amour envers les personnes inspire des gestes comme offrir des fleurs ou mettre sa vie en péril pour protéger des êtres chers. De même, le patriotisme inspire des comportements aussi variés que participer à un défilé ou risquer sa vie pour défendre son pays. Comme l'amour, le patriotisme est une émotion. La loyauté est un comportement qui peut être dicté par le patriotisme.



Figure 3-3 Le long de l'autoroute 401, des gens rendent hommage à l'adjudant-maître Mario Mercier et au caporal-chef Christian Duchesne, tués en Afghanistan, en août 2007. Les avions qui rapatrient les dépouilles des soldats atterrissent à l'aéroport militaire de Trenton, en Ontario. On transporte ensuite les corps à Toronto où l'on procède à des autopsies. À la demande de la population, le tronçon de la route entre Trenton et Toronto a été nommé l'autoroute des Héros. Quels aspects du nationalisme ce changement de nom reflète-t-il ?

Les loyautés nationalistes et les choix

Les loyautés nationalistes exigent rarement des sacrifices extrêmes comme ceux des soldats canadiens en Afghanistan. Pourtant, elles peuvent grandement influencer les décisions des gens.

Par exemple, si tu ressens de la loyauté envers la nation québécoise, tu peux décider d'assister au défilé de la Fête nationale du 24 juin. Si c'est envers la nation des Siksikas, tu voudras probablement participer à un pow-wow (grande fête) pour exprimer ton sentiment d'appartenance à ce groupe. Si c'est envers Madagascar, tu liras périodiquement les dernières nouvelles du pays dans Internet. Si c'est envers le Canada, tu pourrais participer à une campagne électorale pour faire élire un candidat.

Des loyautés concurrentes peuvent influencer des choix

Le choix entre des **loyautés concurrentes** — qui sont divergentes — peut se révéler difficile. Suppose qu'un ami t'invite samedi à son dîner d'anniversaire. Cette invitation peut être incompatible avec ta promesse d'assister à la partie de hockey de ta jeune sœur et avec l'engagement que tu as pris d'aider les membres de ton équipe à préparer une présentation en classe pour lundi matin. Quelles loyautés entrent en jeu dans chacun de ces engagements ?

Si tu ne peux pas modifier tes plans, tu dois faire un choix, et l'importance que tu accordes à tes différentes loyautés pèsera dans ta décision. Ces loyautés peuvent entrer en compétition quand il s'agit de donner du temps ou de l'argent ou encore de manifester des sentiments. De même que ta vie change de jour en jour, tes loyautés et leur importance relative se modifient. On peut dire la même chose pour les personnes qui éprouvent des sentiments de loyauté envers plus d'une nation.

Un défilé pour le retour des soldats canadiens peut-il être à la fois une protestation contre la guerre et une manifestation de patriotisme ?



Réfléchis et réagis

En petits groupes, élaborez un scénario dans lequel quelqu'un doit choisir entre différentes loyautés. Déterminez ces loyautés et décrivez trois lignes de conduite possibles. Dressez une liste de critères pour aider cette personne à choisir la loyauté qui devrait l'emporter dans sa décision. Individuellement, évalue ces trois façons d'agir à partir des critères choisis et prends une décision. De retour en groupe, comparez vos résultats et discutez du fait que souvent les loyautés influent sur les décisions qu'on prend.

Quels choix les gens ont-ils faits pour affirmer leurs loyautés nationalistes ?

Un jour ou l'autre, la plupart des gens font un geste pour exprimer leur loyauté. Par exemple, plus jeune, tu as peut-être échangé des bracelets d'amitié. Maintenant, tu portes probablement une bague ou un t-shirt de ton école secondaire pour montrer ton attachement à cette institution.

De même, les gens affirment leur loyauté envers leur pays par certains gestes, individuellement ou en groupe. Par exemple, tu peux porter une épinglette représentant une feuille d'érable lorsque tu voyages à l'étranger, et tu te lèves avec la foule pour chanter l'hymne national au début des parties de hockey.

L'affirmation de loyauté envers les Premières nations

Le changement de nom de « Fraternité des Indiens du Canada » pour Assemblée des Premières Nations a-t-il été un geste important ?



En 1982, les Autochtones ont décidé d'affirmer leur statut de nations en réorganisant la Fraternité des Indiens du Canada, qu'ils ont appelée Assemblée des Premières Nations. Cette association regroupe des chefs des gouvernements des Premières nations.

Les Autochtones ont insisté pour conserver leur statut de nations afin de pouvoir traiter avec le gouvernement canadien d'égal à égal. Les traités, qui sont des ententes entre les Premières nations et le monarque, illustrent ce type de relations. Le traité nº 7, par exemple, a été signé en 1877 et s'applique à une grande partie du sud de l'Alberta. Il spécifie qu'il s'agit d'une entente entre « Sa Majesté la Reine [Victoria] et les tribus Pieds-Noirs, Gens-du-Sang, Piégans, Sarcee, Stony et autres ».

Tout ce que contient un nom d'endroit inuit

Les noms peuvent se révéler des outils efficaces dans l'affirmation de loyautés nationalistes. Par exemple, les Inuits du sud de l'île de Baffin ont lancé un projet pour noter les noms d'endroits traditionnels en inuktitut. L'inuktitut est la langue des Inuits. Les Européens n'ont pas souvent tenu compte des noms traditionnels dans les appellations des différents endroits du Grand Nord.

Ainsi, pendant des décennies, Iqaluit, la capitale du Nunavut, a porté le nom de Frobisher Bay, en l'honneur de Martin Frobisher, un explorateur anglais du XVIe siècle qui cherchait le passage du Nord-Ouest. En 1987, les Inuits lui ont rendu son nom d'Iqaluit, qui signifie « là où vivent les poissons ».

Souvent, les noms d'endroits en langue inuite fournissent de l'information importante. Qimmisarnaq, par exemple, signifie « là où il faut dételer les chiens pour descendre ». Beaucoup de localités du Grand Nord reprennent maintenant leur nom traditionnel.

Le projet de toponymie du sud de l'île de Baffin comprend la préparation d'une carte des noms de lieux traditionnels recueillis auprès des aînés. Comment cette carte peut-elle être utile aux Inuits ? Comment pourrait-elle modifier leurs perspectives du nationalisme ? Que peut-elle apprendre aux gens d'autres origines ?

Les étudiants du programme de formation Nunavut Sivuniksavut participent à une autre initiative de ce genre en effectuant des recherches sur d'anciennes photos conservées à Bibliothèque et Archives Canada, à Ottawa. Le projet *Un visage, un nom* cherche à établir l'identité des nombreux Inuits anonymes photographiés au milieu du XXe siècle dans le Grand Nord.

Le savais-tu ?

Voici quelques autres noms d'endroits en langue inuite et leur signification.

- Arviat — là où vit la baleine boréale
- Inuvik — là où vit l'être humain
- Pangnirtung — là où vit le caribou mâle adulte
- Qausuittuq — là où il n'y a pas d'aurore
- Tununiq — endroit qui tourne le dos au soleil
- Tuktoyaktuk — là où il y a du caribou
- Taloyoak — enclos de pierre du grand caribou

Les noms et l'identité inuite

De nombreux Inuits ont repris leur ancien nom. Traditionnellement, les Inuits n'avaient qu'un seul nom. Toutefois, à la fin des années 1930, le gouvernement canadien a décidé que cette coutume rendait leur recensement trop difficile et a assigné un numéro personnel à chacun d'eux.

Au cours des trois décennies suivantes, les Inuits ont utilisé ces numéros dans leurs communications avec le gouvernement fédéral. Des aînés racontent que certains enseignants se servaient de ces numéros plutôt que de leurs noms pour prendre les présences et qu'ils recevaient des lettres adressées à leur numéro plutôt qu'à leur nom. En 1969, le gouvernement fédéral a aboli ce système. Il a demandé aux Inuits de se choisir un nom de famille qu'ils ajouteraient à celui qui leur avait été donné à la naissance.

De nombreux gouvernements assignent des numéros à leurs citoyens. Par exemple, tu as un numéro de carte d'assurance maladie. L'attribution de numéros sert-elle simplement à améliorer l'efficacité des systèmes ou y a-t-il quelque chose de sinistre dans cette pratique ? Explique ta réponse.



Pour le gouvernement canadien, [...] j'étais Annie E7-121. [...] E désignait l'Est et W, l'Ouest. On nous donnait une petite plaque d'identité brune portant des lettres noires, attachée par une ficelle solide. J'ai découvert qu'il y avait des noms de famille quand je suis allée à l'école à Toronto au début des années 1960. Mes parents adoptifs m'ont permis d'utiliser leur nom de famille. À Toronto, j'étais connue sous le nom d'Annie Cotterill.

— Ann Meekitjuk Hanson, journaliste, communicatrice et commissaire du Nunavut, 1999

UN PERSONNAGE MARQUANT

Kiviaq, ardent défenseur des droits d'un peuple

UN PERSONNAGE MARQUANT UN PERSONNAGE MARQUANT UN PERSONNAGE MARQUANT

En 1936, un garçon naît de parents inuits dans un camp de chasse près de Chesterfield Inlet, au Nunavut. On lui assigne le numéro E5-776. Trois ans plus tard, son beau-père déménage et les amène, lui, une de ses sœurs et leur mère, à Edmonton. Il lui donne le nom de David Ward.

David a une enfance malheureuse. Son beau-père interdit l'usage de l'inuktitut dans la maison. L'enfant se sent seul et déconnecté. « Je vivais dans une confusion totale », a-t-il confié à Jim Bell du *Nunatsiaq News*.

Victime d'intimidation de la part de ses camarades, il apprend la boxe et deviendra champion canadien. Jeune homme, il se révèle aussi un joueur de football talentueux et est recruté par les Eskimos d'Edmonton. Malheureusement, sa carrière dans ce sport prend fin abruptement à cause d'une blessure. D'abord conseiller municipal à Edmonton puis animateur d'une tribune téléphonique à la radio, il entreprend dans les années 1980 des études en droit et devient le premier avocat inuit au Canada.

C'est seulement à ce moment qu'il commence à s'intéresser au patrimoine inuit. Il retrouve des membres de sa famille dans le Grand Nord et dépose une requête pour reprendre le nom qu'il a reçu à la naissance, Kiviaq.

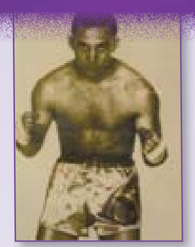


Figure 3-4 Dans sa jeunesse, Kiviaq était boxeur professionnel. Il a remporté 108 des 112 combats qu'il a disputés dans sa carrière. En 2006, le cinéaste inuit Zacharias Kunuk a produit un documentaire d'une heure intitulé *Kiviaq versus Canada* sur la lutte de cet homme pour faire respecter les traditions et les droits des Inuits.

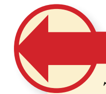
Normalement, il devrait s'agir d'une formalité. Toutefois, Kiviaq veut respecter la tradition inuite et ne porter qu'un seul nom. C'est le début d'une longue lutte juridique avec le gouvernement fédéral parce que les fonctionnaires exigent qu'il choisisse un prénom et un nom de famille.

À titre d'avocat, Kiviaq arrive à mener ce combat et, en 2001, il obtient le droit de ne porter que son nom de naissance.

Depuis, Kiviaq milite activement en faveur des Inuits. En 2004, il a entrepris une nouvelle bataille juridique en vue d'obtenir que les Inuits jouissent des mêmes droits que les membres des Premières nations. Ces derniers ont droit à de nombreux avantages, y compris à des fonds pour l'éducation postsecondaire. L'ancien boxeur décrit cette lutte, qui n'est pas encore terminée, comme le plus important combat de sa vie.

Explore

1. Le documentaire de Zacharias Kunuk s'intitule *Kiviaq versus Canada*. Ce titre illustre-t-il efficacement la notion de loyautés nationalistes concurrentes ? Explique pourquoi.
2. Pendant une grande partie de sa vie, Kiviaq a entretenu très peu de relations avec les Inuits. Encore aujourd'hui, il ne peut pas rendre visite à sa famille au Nunavut parce qu'il souffre d'une maladie que les déplacements en véhicule aggravent. Est-il nécessaire de vivre au sein d'une nation pour lui être loyal ? Explique ta réponse.



Rappel

Tu as étudié le concept de nation civique au chapitre 1.

Le savais-tu ?

Lorsque des immigrants deviennent citoyens canadiens, ils doivent prononcer le serment suivant :

Je jure fidélité et sincère allégeance à Sa Majesté la Reine Élizabeth II, Reine du Canada, à ses héritiers et successeurs, et je jure d'observer fidèlement les lois du Canada et de remplir loyalement mes obligations de citoyen canadien.

Le Canada devrait-il demander à ses immigrants de renoncer à leurs loyautés nationalistes antérieures lorsqu'ils décident de devenir citoyens du pays ?



Les loyautés nationales dans une société multiculturelle

La plupart des immigrants savent que le Canada constitue une nation civique, et beaucoup choisissent d'y venir pour cette raison. Ils savent que les lois leur garantissent les mêmes droits qu'à tous les autres citoyens canadiens.

Beaucoup de nouveaux venus sont également attirés par la réputation du Canada en matière de **pluralisme culturel,** qui consiste à encourager les groupes à afficher et à promouvoir leur identité culturelle distincte. Au Canada, le multiculturalisme est une politique officielle. C'est notre version du pluralisme culturel. On y célèbre la diversité et on encourage tous les citoyens à cultiver leur héritage culturel.

Toutefois, cette vision d'une société bilingue et multiculturelle a également soulevé des débats. En effet, jusqu'où une société pluraliste doit-elle aller pour accommoder ses minorités et protéger leurs droits ? Selon George Jonas, écrivain et chroniqueur canadien d'origine hongroise, le Canada est allé trop loin et le multiculturalisme a affaibli son image en tant que nation.

« Une des conséquences du modèle multiculturel a été l'abandon du principe d'après lequel l'immigration devrait d'abord servir les intérêts du pays d'accueil, a-t-il écrit, en 2007, dans *Great Questions of Canada*. Le pays hôte est de moins en moins considéré comme une nation, une entité légitime ayant sa propre culture, et de plus en plus comme un cadre politique à l'intérieur duquel coexistent différents groupes culturels. Les nouveaux arrivants ont été encouragés à se considérer non pas comme des immigrants qui doivent chercher à s'adapter mais comme des explorateurs, même des conquérants qui viennent se tailler dans le pays une place confortable propre à l'épanouissement de leurs tribus, langues, coutumes ou religions. »

D'autres ne sont pas d'accord avec George Jonas. Par exemple, dans *The Polite Revolution* (2006), John Ibbitson soutient que le multiculturalisme constitue la force du Canada. « Ce qui importe au sujet de l'image mythique que les Canadiens ont d'eux-mêmes, écrit Ibbitson, c'est qu'enfin ils en ont une. Après des années de désorganisation et de confusion [...] une image émerge dans leur esprit, une image de tolérance, de diversité, de créativité et de bonne humeur [...] qui leur permet la plupart du temps d'avoir une bonne opinion d'eux-mêmes. Jusqu'à tout récemment, ce sentiment nous manquait. Dans certains pays, on parle de patriotisme. C'est un sentiment agréable ! »

Lis le serment de citoyenneté dans la capsule *Le savais-tu ?* Est-il nécessaire pour les immigrants de rejeter les valeurs et les croyances propres à leur culture d'origine pour devenir citoyens canadiens ? Le serment de citoyenneté requiert-il des immigrants qu'ils rejettent d'autres loyautés nationalistes ?



Figure 3-5 Des partisans fêtent avec l'équipe de soccer d'Argentine après une victoire de 2 à 1 contre la République tchèque en finale de la Coupe du monde des jeunes de la FIFA, en 2007. Ce tournoi a eu lieu au Canada. À ton avis, pourquoi ces Canadiens n'ont-ils pas hésité à afficher leur loyauté envers leur pays d'origine, l'Argentine ?

L’expression de loyautés nationalistes non canadiennes

Si tu as déjà changé d’école, tu sais qu’il faut un certain temps pour s’adapter à un nouveau milieu. Au début, quelqu’un peut hésiter à exprimer des loyautés qui font partie de son identité. Par exemple, un élève qui a déménagé de Calgary à Edmonton se sentira mal à l’aise d’encourager publiquement les Oilers ou les Eskimos. Toutefois, ce sentiment peut changer avec le temps.

C’est souvent la même chose pour les Néo-Canadiens. Au début, les immigrants cherchent surtout à s’adapter à leur nouveau milieu. Toutefois, avec le temps, ils se sentent plus à l’aise d’exprimer des loyautés nationalistes non canadiennes.

Par exemple, les Néo-Canadiens venant de Madagascar peuvent envoyer des fonds pour l’aide humanitaire dans leur pays, encourager les athlètes malgaches aux Jeux olympiques ou encore se joindre à un organisme culturel malgache. Tous ces gestes sont des manières d’affirmer une loyauté nationaliste dans un contexte canadien.



Le Canada n’a jamais été un creuset culturel [...] c’est plutôt comme une salade mélangée.

— *Arnold Edinborough, écrivain, éditeur et fondateur du Conseil pour le monde des affaires et des arts au Canada, 1973*

Le multiculturalisme mis à l’épreuve

La notion de société diversifiée a toujours soulevé des débats au Canada. On s’est demandé dans quelle mesure les immigrants devaient s’intégrer à leur nouveau milieu. Au cours des dernières décennies, ces débats ont souvent porté sur les **accommodements raisonnables** — un concept juridique et constitutionnel qui requiert l’adaptation des institutions publiques canadiennes aux pratiques religieuses et culturelles des minorités, à condition qu’elles n’empiètent pas sur d’autres droits et libertés.

Par exemple, au début des années 1980, un employé du CN (Canadien National) de religion sikh a contesté un règlement de sécurité qui oblige les travailleurs de la construction à porter des casques protecteurs. Le port de ce casque l’obligeait à ôter son turban et donc à ne pas respecter ses croyances religieuses. Pour beaucoup de sikhs, les symboles religieux ont un lien étroit avec leur sentiment nationaliste. Pourtant, dans ce cas, la Cour suprême du Canada a statué que la notion de sécurité avait priorité et que le port d’un turban à la place d’un casque protecteur ne constituait pas un accommodement raisonnable.

Quelques années plus tard, Baltej Singh Dhillon a élevé une contestation semblable. Originaire de la Malaisie, il suivait le cours de formation de la GRC. On lui a alors demandé de couper ses cheveux, de raser sa barbe et d’enlever son turban pour porter le stetson qui fait partie de l’uniforme de la GRC depuis 1873. Pour de nombreux Canadiens, l’uniforme de la GRC représente un symbole national.

Dhillon a soutenu que le port du turban est un devoir religieux pour les sikhs khalsa. En 1990, le gouvernement fédéral a décidé que le port du turban plutôt que du stetson pour les policiers sikhs de la GRC constituait un accommodement raisonnable. Dhillon est devenu membre de la GRC, et l’uniforme de ce corps policier a évolué pour tenir compte de nouveaux symboles.

Le savais-tu?

Avec l’affaire Dhillon, ce n’était pas la première fois où la GRC devait modifier son code vestimentaire. En 1974, lorsque les femmes ont obtenu le droit de devenir agentes de police, elles devaient porter le veston standard en serge rouge avec une jupe et des souliers à talons hauts. En 1989, ces règles ont été changées pour qu’elles puissent porter le même uniforme que les hommes.

Changer les symboles d’une nation affaiblit-il la loyauté de ses citoyens envers elle ?





Figure 3-6 Voici Baltej Singh Dhillon, coiffé d’un turban et portant la barbe, à la cérémonie de remise des diplômes, en 1991. « À mon avis, être canadien, en fin de compte, c’est être citoyen de la planète, a-t-il déclaré à la CBC. Le Canada est un lieu d’expérimentation sociale. [...] Nous sommes au cœur d’une expérience. Notre comportement comme pays sera jugé à l’échelle internationale. » À ton avis, que veut dire monsieur Dhillon ?

Les accommodements raisonnables et les loyautés nationalistes

Depuis la Confédération, les gens se demandent si les accommodements raisonnables aident ou nuisent au sentiment d'identité et d'appartenance essentiel à l'épanouissement de loyautés nationalistes. Par exemple, en 2006, le premier ministre Stephen Harper a déclaré à une assemblée des Nations Unies que la diversité du Canada, lorsqu'elle est bien entretenue, constitue notre plus grande force. Selon le site Internet de Patrimoine canadien, les différences entre les gens sont non seulement acceptées, mais aussi considérées comme un atout pour le pays.

Ce site Internet nous apprend encore que « c'est dans l'édification d'une société paisible et harmonieuse que la diversité joue son rôle le plus dynamique. Elle nous amène [nous, les Canadiens,] à nous adapter et à établir des rapports les uns avec les autres *malgré* nos différences, ce qui favorise la compréhension, la souplesse et les compromis. Une telle situation élargit nos horizons, nous rend capables d'accepter différents points de vue et de trouver diverses manières de résoudre les problèmes. »

Toutefois, tous les Canadiens ne sont pas de cet avis. Certains commentateurs, comme l'écrivain George Jonas, l'ancien chef du Parti réformiste et de l'Alliance canadienne Preston Manning, le romancier et commentateur culturel Neil Bissoondath ainsi que le sociologue de l'Université de Lethbridge Reginald Bibby, pensent que la politique de multiculturalisme du Canada divise les Canadiens et nuit au développement d'une loyauté nationaliste commune. Bibby, par exemple, a posé la question suivante : « Si tout ce que [les Canadiens] ont en commun est leur diversité, ont-ils vraiment quelque chose en commun ? »

Lien Internet

Pour en savoir davantage sur le multiculturalisme et la diversité au Canada, visite ce site Internet et suis les liens qui y sont indiqués.

www.cheneliere.ca

À VENIR

Tu en apprendras davantage sur les accommodements raisonnables au chapitre 16.



Figure 3-7 En 2003, Suzanne Myers, originaire des États-Unis, et Hawraa Hassouni, originaire d'Iraq, sont devenues citoyennes canadiennes. Elles ont célébré ensemble l'évènement. Même si ces deux jeunes femmes ont un héritage culturel différent, elles sont maintenant toutes deux canadiennes. Si tu étais à la place de l'une d'elles, pourquoi souhaiterais-tu devenir citoyenne canadienne ?

Réfléchis et réagis

Beaucoup de gens pensent qu'au Canada les gouvernements et les institutions comme la GRC devraient faire des efforts « raisonnables » pour tenir compte des diverses pratiques religieuses et culturelles des Néo-Canadiens. Le fait de modifier le code vestimentaire de la GRC pour permettre à Baltej Singh Dhillon de porter un turban plutôt qu'un stetson est un exemple d'accommodement jugé raisonnable.

Donne trois arguments importants en faveur des accommodements raisonnables et trois arguments signalant des inconvénients possibles.

Comment des loyautés nationalistes peuvent-elles causer des conflits ?

Lorsque, par choix, les gens incluent plusieurs loyautés nationalistes dans leur identité, elles sont généralement compatibles — c'est-à-dire qu'elles peuvent coexister sans entrer en conflit. Par exemple, un nouveau citoyen peut ressentir une profonde loyauté envers le Canada et, simultanément, envers son pays d'origine. Il s'informera régulièrement de ce qui se passe dans son pays natal, mais participera aussi à la fête nationale du Canada. Ces deux loyautés peuvent coexister sans provoquer de tiraillement.

Toutefois, les loyautés nationalistes ne sont pas toujours compatibles. Elles ont parfois des objectifs contradictoires. Si une personne éprouve une grande loyauté à la fois envers le Canada et le Québec — tout en pensant que cette province devrait devenir indépendante —, elle aura de la difficulté à faire des choix qui réconcilieront ces deux loyautés.

Avec un camarade, lis le texte d'Alice Munro dans l'encadré *Témoignages*. Le personnage explique ses sentiments contradictoires envers son mari. Discutez comment cet extrait fournit des indices pour comprendre le combat intérieur provoqué par des loyautés concurrentes.

Témoignages

J'aurais souhaité pouvoir regrouper mes sentiments à l'égard d'Andrew en un seul qui soit utile et fiable. J'ai même essayé de dresser deux listes, l'une contenant ce que j'aimais chez lui et l'autre, ce que je n'aimais pas [...] comme si j'espérais démontrer quelque chose, en venir à une conclusion, dans un sens ou dans l'autre. Toutefois, j'y ai renoncé quand j'ai constaté que tous mes efforts n'aboutissaient qu'à prouver ce que je savais déjà — que j'étais déchirée par de profondes contradictions.

— *Alice Munro, écrivaine canadienne,* Miles City, Montana, *1986*

Le 1er juillet à Terre-Neuve

D'un océan à l'autre, les Canadiens fêtent le 1er juillet de différentes façons. Leurs célébrations varient de solennelles et patriotiques à folles et farfelues. Ce jour-là, à Terre-Neuve, les gens ont le choix entre participer aux réjouissances de la fête nationale ou assister aux cérémonies du Jour du souvenir.

Dans son blogue, l'humoriste Rick Mercer, d'origine terre-neuvienne, décrit les sentiments contradictoires que ressentent ses concitoyens le 1er juillet. « Une des grandes ironies de la présence de Terre-Neuve dans la Confédération, c'est que la fête nationale du Canada est une journée officielle de deuil pour nous. Le Canada célèbre son anniversaire à la date la plus sanglante de l'histoire de Terre-Neuve. »

Cette « date la plus sanglante » fait référence à la bataille de Beaumont-Hamel qui a eu lieu en 1916, pendant la Première Guerre mondiale. À l'époque, Terre-Neuve était un dominion britannique autonome et n'avait pas encore adhéré à la Confédération. Son régiment a été presque entièrement décimé au cours de cette bataille qui est aussi symbolique pour les Terre-Neuviens que celle de la crête de Vimy pour d'autres Canadiens.

Le savais-tu ?

Le matin du 1er juillet 1916, environ 780 soldats du régiment de Terre-Neuve ont reçu l'ordre de marcher contre l'ennemi sous le feu des mitrailleuses et de l'artillerie à Beaumont-Hamel, en France. De ce nombre, 324 ont été tués et des centaines ont été blessés. Seuls 68 des survivants ont pu se présenter à leur poste le lendemain matin. Ce combat a marqué le début de la funeste bataille de la Somme, qui a duré des mois et qui a été une période sombre pour les Alliés.



Figure 3-8 Ces jeunes soldats se sont enrôlés dans le régiment de Terre-Neuve au cours de la Première Guerre mondiale. La plupart d'entre eux avaient à peine quelques années de plus que toi. Quelles loyautés concurrentes les Terre-Neuviens peuvent-ils ressentir le 1er juillet ?

Des loyautés concurrentes et conflictuelles

Les loyautés nationalistes concurrentes peuvent susciter des conflits pour différentes raisons. Par exemple, lorsque deux peuples veulent habiter le même territoire et ne parviennent pas à réconcilier leurs loyautés concurrentes par des moyens diplomatiques, cela peut entraîner de la violence. C'est le cas en Israël, où les Juifs et les Palestiniens se disputent le même territoire avec lequel ils ont des liens historiques, religieux, spirituels, culturels et géographiques.

Les loyautés nationalistes peuvent aussi entrer en conflit sur d'autres sujets importants tels que les droits linguistiques, les droits humains et les ressources naturelles. Y a-t-il des loyautés pour lesquelles tu lutterais ? Lesquelles ? Explique ta réponse.



Des loyautés nationalistes concurrentes créent-elles des conflits pour toi ?

Trois élèves ont répondu à cette question. Il s'agit de Jasmine, qui vit à Edson et dont les parents ont immigré du Sri Lanka, de Patrick, qui vit à Edmonton et dont l'héritage culturel est à la fois ukrainien, écossais et allemand, et de Samuel, qui est né aux États-Unis mais qui a déménagé à Fort McMurray avec sa famille lorsqu'il avait dix ans.


Jasmine

Oui. Ma mère est la patriote de la famille. Elle décore notre nouvelle maison à Edson pour que tout soit aussi « canadien » que possible. Ça laisse mon père parfaitement indifférent. Il passe ses soirées à l'ordinateur. Au Sri Lanka, il était policier et il envoie quotidiennement des courriels à ses anciens collègues. Ma mère reproche souvent à mon père de passer trop de temps devant l'ordinateur, et mon père lui reproche de trop dépenser pour redécorer. À mon avis, ces disputes portent en réalité sur des changements dans leurs loyautés nationalistes.


Patrick

Si je comprends bien la question, il s'agit d'allégeances à différentes nations. Ma loyauté envers le Canada est totale. Je suis le produit de différentes cultures. J'ai des ancêtres écossais, allemands et ukrainiens. Certains étaient agriculteurs, mais la plupart ont vécu et sont morts ici, à Strathcona. À la Coupe du monde, je peux encourager l'Écosse ou l'Allemagne à cause de mes liens familiaux avec ces pays, mais si jamais une équipe canadienne se rend en finale, je me peins en rouge et blanc, c'est sûr !


Samuel

Des loyautés concurrentes ? J'ai grandi aux États-Unis ! Là-bas, on fait le salut au drapeau chaque jour à l'école. Aux parties de baseball, les spectateurs chantent l'hymne national. Chaque année, le 4 juillet, ma famille déployait un grand drapeau sur le devant de la maison. Pourquoi ? Parce que nous étions de bons Américains et que nous n'avions pas honte de l'afficher. Maintenant, j'ai la double citoyenneté américaine et canadienne. Je devrais peut-être dire canadienne et américaine ! Laquelle passe en premier ? Je n'en suis pas toujours sûr. Il y a beaucoup de choses que j'aime au Canada, mais ça m'irrite quand mes amis traitent les Américains de « va-t-en-guerre ». C'est un stéréotype. J'essaie toujours d'expliquer qu'il y a autant de points de vue sur la guerre et le terrorisme aux États-Unis qu'au Canada. Oui, je l'admets, j'ai parfois de la difficulté à départager mes sentiments pour mon pays d'origine et mon pays d'adoption.

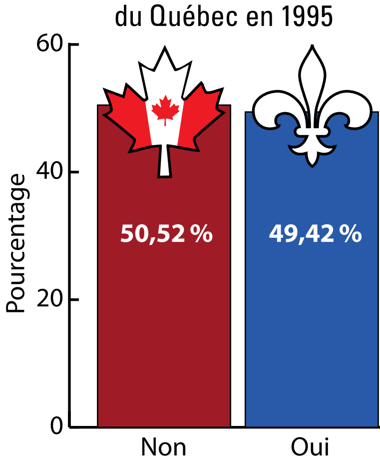


Toi, comment répondrais-tu à la question posée à Jasmine, à Patrick et à Samuel ? Lequel ou lesquels des trois éprouvent des loyautés concurrentes qui influencent sur sa ou leur propre identité ? Qui d'entre eux se trouve en conflit avec d'autres à cause de loyautés concurrentes ? Crois-tu que ces conflits peuvent être réglés ?

Des loyautés concurrentes au Québec

Depuis longtemps, les Québécois ressentent des loyautés nationalistes concurrentes. En 1995, lors d'un référendum sur l'indépendance du Québec, ils ont dû choisir entre leur loyauté envers le Québec et leur loyauté envers le Canada. Le taux de participation a été spectaculaire : 93,5 %. Le « non » l'a emporté par une très faible majorité. Les résultats ont révélé que les Québécois étaient divisés presque également sur la façon de réconcilier ces deux loyautés concurrentes.

Figure 3-9 Les résultats du référendum sur la souveraineté du Québec en 1995



Le débat sur la souveraineté

Les **souverainistes** — des gens qui appuient l'idée que le Québec devienne un État-nation indépendant — croient que les Québécois doivent prendre en main leur destinée. Lucien Bouchard, premier ministre de la province de 1996 à 2001, a résumé cette perspective en disant : « Les Québécois forment un peuple, une nation, et en tant que nation, nous avons le droit fondamental de garder, de maintenir et de protéger notre territoire. » Il a également dit : « Le Canada est divisible parce que ce n'est pas vraiment un pays. Il y a deux peuples, deux nations et deux territoires, et celui-ci est le nôtre. »

De qui Lucien Bouchard parlait-il lorsqu'il a employé les mots « nous » et « nôtre » ? Qu'est-ce que les peuples autochtones du Québec pourraient penser de ses propos ? Et les immigrants ? Et les Anglophones du Québec ? Et les Canadiens français qui vivent en dehors du Québec ?

Beaucoup de Québécois opposés à la souveraineté — appelés **fédéralistes** parce qu'ils croient que le Québec devrait demeurer une province canadienne — disent que l'identité québécoise est inséparable de l'identité canadienne. Raymond Giroux, éditorialiste au quotidien *Le Soleil,* exprimait cette idée comme suit :

> Notre Canada a vu le jour en 1534 et non en 1867. C'est là que se situe le profond malentendu canadien. C'est aussi une source de division au Québec, déchiré entre son vieux nationalisme continental et un nationalisme récent plus étroit et territorial.
>
> N'oubliez pas que nos ancêtres parcouraient les Prairies, qu'ils ont été les premiers explorateurs européens à voir les Rocheuses et à naviguer sur le Mississippi, qu'ils ont composé le *Ô Canada* et que la feuille d'érable était leur symbole national. Il n'est pas facile d'effacer quelques siècles d'histoire nationale. Même en période de véritable tourmente politique, les Québécois se considèrent encore comme des Canadiens et ne sont pas prêts à une retraite honteuse derrière les frontières actuelles du Québec.

Le savais-tu ?

Beaucoup de gens, y compris des Québécois, ont trouvé que la question référendaire n'était pas suffisamment claire. Voici cette question :

Acceptez-vous que le Québec devienne souverain après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique dans le cadre du projet de loi sur l'avenir du Québec et de l'entente signée le 12 juin 1995 ?

Le mouvement souverainiste québécois est-il un exemple de nationalisme ethnique ?



Réfléchis et réagis

En petits groupes, trouvez un slogan ou un symbole montrant le Canada comme une nation qui forge son identité et tire sa force de sa diversité. Faites part de votre idée à d'autres groupes et à la classe.

Notez les ressemblances entre les différents slogans et symboles. En classe, discutez de la signification de ces ressemblances.

IMPACT

Québec — Le point sur le nationalisme francophone au Canada

IMPACT

Au milieu du xxe siècle, les Québécois francophones constituaient une petite minorité dans un continent nord-américain dominé par la langue et la culture anglaises. Au Québec, l'influence de la télévision, du cinéma et de la musique entendue à la radio en langue anglaise était très grande, et dans la plupart des lieux de travail on devait parler l'anglais.

Devant cette situation, les Francophones du Québec ont sonné l'alarme. Il devenait urgent d'assurer la survie de leur langue et de leur culture ainsi que leur place dans l'économie du Québec. Ils ont cherché des moyens de se protéger d'une assimilation à la culture anglophone prédominante en Amérique du Nord.

La revanche des berceaux

Cent ans plus tôt, en 1851, les 890 000 habitants du Québec formaient environ le tiers de la population totale du Canada. La majorité des Québécois étaient francophones. Toutefois, pendant la décennie suivante, 70 000 d'entre eux ont émigré aux États-Unis, pour trouver du travail dans les nombreuses usines de la côte est américaine. D'autres ont déménagé dans l'Ouest canadien.

Cette émigration représentait 8 % de la population totale du Québec et 47 % de l'émigration canadienne. Ce taux d'émigration des Québécois menaçait la survie de la langue et de la culture canadiennes françaises.

L'Église catholique, qui jouait un rôle prédominant au Québec, a donc encouragé les gens à conserver leur mode de vie rural traditionnel, dans un monde francophone et catholique. Elle encourageait aussi les familles nombreuses.

Le retard

Cette stratégie a réussi à maintenir une population francophone nombreuse. Par contre, elle a permis aux Anglophones de dominer le monde des affaires au Québec même s'ils constituaient une minorité de la population. Selon des études datant des années 1960, les revenus des Québécois francophones étaient les plus bas dans la province et ils augmentaient s'ils apprenaient l'anglais. Le monde évoluait et des milliers de mots nouveaux apparaissaient dans les secteurs scientifique, industriel et économique, mais presque tous en anglais.

À l'époque, les gens qui visitaient le Québec pouvaient tout faire en anglais : acheter des produits dans les magasins, commander des repas au restaurant ou s'adresser aux fonctionnaires. Les immigrants qui s'installaient au Québec pouvaient envoyer leurs enfants dans des écoles anglaises, et la plupart le faisaient. Le Québec semblait en voie de perdre son identité comme société francophone.



Figure 3-10 René Lévesque, un ancien journaliste, avait été membre du Parti libéral provincial avant de le quitter en 1967 pour fonder le Parti Québécois et devenir son premier chef, en 1968. Séparatiste ardent, René Lévesque a mené le PQ au pouvoir, en 1976.

Prêts pour un changement

Aux élections de 1976, le Parti Québécois, un parti politique souverainiste qui proposait des solutions aux problèmes des Québécois francophones, a été porté au pouvoir.

En 1977, le PQ a adopté la loi 101, la Charte de la langue française. Cette loi contestée s'appuyait sur des lois linguistiques antérieures et a fait du français la seule langue officielle du Québec. Pour un grand nombre de Québécois, la Charte était une expression de nationalisme. Elle visait à mettre un terme à l'érosion de leur identité nationale en leur fournissant les outils nécessaires à la promotion de leur langue et de leur culture.

Les changements apportés par la loi 101

Le français doit être la langue utilisée :
- dans tous les lieux de travail ;
- dans les tribunaux et pour la rédaction des lois et autres documents juridiques ;
- sur toutes les affiches commerciales.

IMPACT IMPACT IMPACT IMPACT IMPACT IMPACT IMPACT

La loi 101 et les Anglophones du Québec

La loi 101 a offusqué les Québécois anglophones. Pour beaucoup, cette nouvelle loi sur la langue attaquait leurs droits individuels en tant que citoyens d'un Canada bilingue.

William Johnson a exprimé les craintes de nombreux Anglophones en déclarant au *Montreal Gazette,* un journal de langue anglaise, que « l'interdiction d'afficher en anglais à l'extérieur [...] envoie un message clair : on ne veut pas de l'anglais, considéré comme une menace, et le harcèlement qui a affaibli notre communauté va continuer et peut-être même s'intensifier ».

De nombreux Anglophones ont décidé qu'il n'y avait plus d'avenir pour eux au Québec et sont partis. Entre juin 1976 et juin 1981, le nombre d'Anglo-Québécois a diminué de plus de 94 000. Selon certaines estimations, au moins 42 grandes entreprises, y compris Sun Life Insurance et Redpath Industries, ont déménagé leur siège social de Montréal à Toronto.

Certains Anglophones ont contesté les lois linguistiques devant les tribunaux avec plus ou moins de succès. Il en a résulté un certain assouplissement de la loi. Les gens peuvent encore utiliser soit le français soit l'anglais à l'Assemblée nationale ou dans les tribunaux. Les enfants qui ont fréquenté l'école anglaise ailleurs au Canada avant leur arrivée au Québec peuvent poursuivre leur éducation en anglais. De plus, l'usage de l'anglais ou d'autres langues est permis à condition que le français prédomine dans l'affichage commercial. Toutefois, en général, les tribunaux ont reconnu le droit du Québec de protéger le français.

La loi 101 et les Francophones du Québec

Dans les années qui ont précédé l'adoption de la loi 101, le Québec a connu des réformes sociales, politiques et économiques importantes. C'était l'époque de la « Révolution tranquille ». Au cours des années 1960 et 1970, le Québec a modernisé son système d'éducation, amélioré ses programmes sociaux et essayé de favoriser l'essor d'entreprises appartenant à des Québécois. Ces changements ont permis aux Francophones du Québec de travailler en français dans une plus grande variété d'emplois.

Grâce à la Révolution tranquille, la société québécoise, autrefois majoritairement rurale et axée sur les valeurs religieuses, est devenue moderne, fortement urbanisée, industrielle et laïque (non religieuse) sans perdre sa langue. La loi 101 a consolidé cette transformation en décrétant que le français serait la langue généralement employée au gouvernement, dans les lieux de travail, en éducation, dans les communications et dans les entreprises.

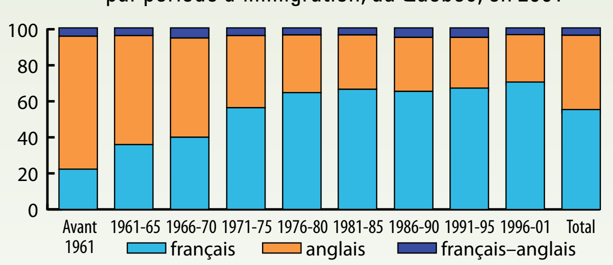
Certains Québécois francophones qui ont bénéficié de ces changements sont devenus de plus en plus réticents à l'idée d'une séparation du Canada. Ils craignaient que ce bouleversement nuise à leur réussite économique récente. Par exemple, en 2006, d'après un sondage réalisé auprès des Québécois, l'appui au fédéralisme avait augmenté depuis le référendum de 1995 : 58 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles voteraient pour que le Québec reste dans le Canada. Elles souhaitaient que leurs représentants travaillent au mieux-être des Québécois, mais à l'intérieur d'un État-nation canadien.

Figure 3-11 Pourcentage de la population parlant le français à la maison, en 1971 et en 2001

Année	Québec	Canada (sans le Québec)	Alberta
1971	80,8 %	4,3 %	1,4 %
2001	82,2 %	3,0 %	1,0 %

Source : Statistique Canada, recensements de 1971 et de 2001

Figure 3-12 Tendance des immigrants allophones* à parler le français, l'anglais ou les deux langues à la maison, par période d'immigration, au Québec, en 2001



Source : Statistique Canada, recensement de 2001

* Allophone : personne dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

Explore

1. Examine les figures 3-11 et 3-12. Quelles tendances observes-tu ? À ton avis, comment la loi 101 a-t-elle influencé ces tendances ?
2. Au cours des dernières années, certains parents québécois francophones ont tenté de convaincre les tribunaux d'obliger le Québec à donner plus de cours d'anglais dans ses écoles. Certains ont même essayé d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise. Jusqu'à maintenant (en 2008), leurs efforts ont été sans succès. À ton avis, qu'est-ce que ces parents espèrent obtenir ? Pourquoi ?

EXERCE TES COMPÉTENCES

Analyser de l'information provenant de multiples sources

EXERCE TES COMPÉTENCES

En 2007, pour le 30e anniversaire de l'adoption de la loi 101, le *Montreal Gazette* a publié les commentaires de Robert Libman sur les lois linguistiques au Québec. Anglo-Québécois, Libman a participé à la fondation du Parti Égalité qui réclamait un même statut pour le français et l'anglais. Selon lui, les lois linguistiques ont eu un effet dévastateur sur la communauté anglophone du Québec. Dans le passage suivant, il explique les effets de ces lois sur Montréal.

> Dans les années 1970, Montréal était la ville la plus populeuse, la capitale des sièges sociaux et le centre économique du Canada. Le célèbre chroniqueur radiophonique Ted Tevan nous appelait la ville des champions parce que les différentes équipes sportives montréalaises étaient en tête de leurs ligues respectives. De nos jours, l'économie de Montréal ne fait même pas concurrence à celle de Toronto. Nous prenons aussi du retard sur d'autres villes canadiennes. Cela est dû en grande partie à un des plus importants déplacements de population dans l'histoire de l'Amérique du Nord. Montréal a perdu des centaines de milliers de gens, des jeunes diplômés de collèges et d'universités, des contribuables, des propriétaires, des locataires et des consommateurs.

Les commentaires de Robert Libman présentent un point de vue au sujet des effets de la loi 101 sur les loyautés nationalistes. Si tu souhaites explorer ce sujet en profondeur, tu dois analyser un plus vaste éventail de sources. Les étapes suivantes peuvent t'y aider.

Étapes de l'analyse de l'information provenant de multiples sources

Étape 1 : Considérer différents points de vue et perspectives

Avec un camarade, examine différents aspects de la question et dresse une liste de gens qu'elle pourrait concerner. À partir de cette liste, dressez une liste de documents à consulter pour recueillir un vaste éventail de points de vue et de perspectives. Vous pourriez commencer par un document de portée générale comme *Explorons le nationalisme* pour avoir un aperçu du sujet. Quelles autres sources pourriez-vous explorer ?

Étape 2 : Analyser les sources en évaluant leur fiabilité et leur crédibilité

Un tableau comme celui ci-contre peut t'aider à analyser tes sources en te proposant des critères pour évaluer la fiabilité et la crédibilité de l'information que tu recueilles. Avec ton camarade, examinez les questions du tableau. Demandez-vous comment chacune de vos réponses peut influer sur votre jugement, sur la fiabilité et la crédibilité d'une source.

Ensemble, relisez les commentaires de Robert Libman au haut de cette page. Remplissez ensuite un tableau pour analyser son point de vue.

Lorsque vous avez terminé, comparez votre analyse avec celle d'une autre équipe. Revoyez vos réponses si nécessaire.

Puis, à deux, lisez les passages de la page suivante et remplissez un tableau similaire pour chacun d'eux.

Étape 3 : Choisir les sources les plus fiables

Avec ton camarade, classez vos sources par ordre décroissant de fiabilité et de crédibilité. Avec une autre équipe, discutez de vos classements et comparez-les. Révisez votre classement si nécessaire. Comparez votre classement à ceux d'autres groupes. Encore une fois, révisez le vôtre si nécessaire.

Analyse de l'information par l'évaluation de leur fiabilité et de leur crédibilité

Source ____________________

Point de vue ou perspective ____________________

Critère	Réponse	Faits ou exemples)
Fiabilité La source de l'information est-elle précisée ? La personne qui parle ou qui écrit connaît-elle son sujet ? Indique-t-on ses compétences ? Cette personne présente-t-elle la perspective d'un peuple ou d'un groupe ? Cette personne est-elle un membre respecté d'un peuple ou d'un groupe ?		
Crédibilité L'argument est-il basé sur des faits et appuyé par d'autres arguments ? L'argument correspond-il à ce que tu sais déjà sur le sujet ? Soupçonnes-tu un parti pris ?		

Information fournie ____________________

Détermine la source et le point de vue ou la perspective présentés (par exemple, un Anglo-Québécois).

Fie-toi à des critères comme ceux-ci pour évaluer la fiabilité et la crédibilité de la source.

Prends des notes pour indiquer ce que tu as appris de cette source.

Réponds à chaque question par oui ou non ou élabore un système d'évaluation (par exemple, 1 très certain ; 2 incertain ; 3 pas certain du tout).

Appuie tes réponses par des faits ou un exemple tiré de l'extrait.

1[er] extrait — tiré d'un jugement de la Cour suprême du Canada en 1988 concernant une contestation de la loi 101

Dans la période précédant l'application de la loi en cause, le « visage linguistique » du Québec a souvent donné l'impression que l'anglais avait autant d'importance que le français. Ce visage linguistique a renforcé l'inquiétude des Francophones quant à l'importance accrue de l'anglais et à la menace de disparition qui menaçait leur langue. Il suggérait clairement aux jeunes Francophones ambitieux que la langue du succès était presque exclusivement l'anglais. Il confirmait aux Anglophones qu'ils n'avaient pas vraiment besoin d'apprendre la langue de la majorité de leurs concitoyens. Il indiquait aussi aux immigrants qu'il était plus sage de se joindre à la communauté anglophone.

2[e] extrait — tiré d'un article d' André Burelle, ancien conseiller constitutionnel des gouvernements de Pierre Elliott Trudeau et de Brian Mulroney, paru dans le *Montreal Gazette*

Ceux qui s'opposent à une loi pour la défense d'une langue dans la vie publique doivent reconnaître que la liberté de choix complète est une autre façon de dire que le plus fort l'emporte et que l'anglais détiendrait un monopole dans toute l'Amérique du Nord. D'après le plus haut tribunal de la Suisse, la liberté linguistique selon la constitution de ce pays est compatible avec une loi du canton de Zurich interdisant aux parents francophones d'envoyer leurs enfants dans des écoles privées francophones et les obligeant à les envoyer dans des écoles publiques germanophones. Même aux États-Unis, la Californie a récemment adopté une proposition interdisant l'enseignement bilingue (en anglais et en espagnol) dans les écoles publiques pour favoriser une intégration plus rapide des immigrants hispanophones.

Si ces pratiques sont jugées nécessaires et légitimes dans des pays de tendances libérales comme la Suisse et les États-Unis, comment peut-on condamner la loi 101 au Québec où le français est menacé ?

3[e] extrait — tiré du manifeste du Mouvement Québec français, un regroupement d'organismes fondé en 1970 pour défendre la langue française

Tous les peuples souhaitent vivre dans leur langue. Le Québec souhaite donc vivre en français. C'est ce que nos ancêtres voulaient. Et c'est ce que nous souhaitons nous-mêmes. C'est aussi ce que souhaiteront les générations qui nous suivent [...].

Ce qui se passe en ce moment sur notre territoire est une lutte qui oppose une des nations les plus menacées à l'un des géants les plus ambitieux de l'histoire qui, non satisfait d'avoir établi sa propre langue sur son territoire, cherche activement à la répandre partout, autour de nous et même parmi nous [...].

Le temps est venu. Nous devons agir maintenant. Le Mouvement Québec français nous invite tous à répondre à l'appel de notre langue, peu importe nos origines, nos liens ou notre classe sociale.

4[e] extrait — tiré d'une lettre d' Eric M. Maldoff, président d'Alliance Québec, un regroupement d'organismes anglophones du Québec, au premier ministre du Québec, René Lévesque

Camille Laurin, en présentant la loi 101 [a déclaré] que les affiches commerciales devraient refléter la société québécoise. Comme nous vous l'avons dit à plusieurs reprises, nous ne pouvons qu'en conclure que votre vision de la société québécoise est sérieusement déformée. Où les [Anglophones] se situent-ils dans ce portrait ? La loi nous rend invisibles, ce qui est inacceptable. La loi sur l'affichage est un symbole de la plus grande importance pour les membres de la communauté anglophone du Québec. Elle jette un doute sur notre légitimité et soulève des questions concernant notre droit de vivre ici, d'être visibles, d'obtenir des services dans notre langue et de communiquer entre nous. Nous avons toutes les raisons de craindre l'existence d'« une sombre machination » pour se débarrasser des Anglophones.

En résumé

Tout au long de ce cours, tu auras de nombreuses occasions d'analyser de l'information provenant de différentes sources. Les étapes présentées dans cette rubrique pourront t'y aider.

Comment des gens ont-ils réconcilié des loyautés nationalistes concurrentes ?

Témoignages

L'autodétermination est un droit qui appartient aux peuples et non aux États. C'est un droit de tous les peuples. Il est universel et indivisible, c'est-à-dire qu'on l'a ou qu'on ne l'a pas. Ce n'est pas un droit que quelqu'un peut vous accorder. Tâchez de comprendre que vous pouvez avoir à vous battre pour exercer votre droit à l'autodétermination, mais que vous ne pouvez pas négocier pour l'obtenir parce qu'il vous appartient déjà.

— Matthew Coon Come, chef des Cris et ancien chef de l'Assemblée des Premières nations, dans un document présenté à la Commission des droits de la personne de l'ONU, 1992

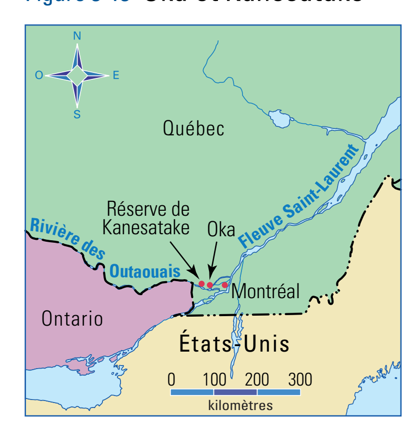
Se réconcilier peut signifier accepter le passé ou renouer des liens brisés. Lorsque deux amis ont un sérieux désaccord, un geste de **réconciliation** peut les aider à régler leurs différences et les rapprocher. De même, lorsque des peuples ou des nations ne s'entendent pas, ou lorsque leurs loyautés nationalistes les poussent vers des objectifs concurrents, une attitude réconciliatrice peut permettre de coexister en paix.

Toutefois, lorsque deux nations qui s'affrontent ne parviennent pas à se réconcilier, les conséquences peuvent être graves. L'incapacité à régler des différends entraîne parfois des luttes politiques dommageables et même la guerre.

Les peuples autochtones du Canada

Les gouvernements du Canada ont longtemps essayé d'obliger les Premières nations, les Inuits et les Métis à renoncer à leur culture et à leurs traditions pour les assimiler à l'ensemble de la société. Au cours des dernières décennies, cette politique a changé. Les gouvernements ont reconnu les droits des Autochtones et leurs traités. Pourtant, même si ces droits sont maintenant inscrits dans la Charte des droits et libertés, les Premières nations, les Inuits et les Métis doivent, souvent encore, lutter pour gouverner leur propre destinée.

Figure 3-13 Oka et Kanesatake



La crise d'Oka

En 1990, un groupe de Mohawks (des Agniers) de la réserve de Kanesatake, près du village québécois d'Oka, a bloqué une route et campé dans les bois environnants. Les manifestants voulaient empêcher l'agrandissement d'un terrain de golf sur un territoire qu'ils revendiquaient et considéraient comme sacré. Le gouvernement du Québec a refusé de discuter avec eux tant que les barricades seraient maintenues, et les protestataires ont refusé de les démanteler. Cette impasse a duré quatre mois.

Puis, le 11 juillet, la Sûreté du Québec (la force policière provinciale) a reçu l'ordre de disperser les manifestants. Des coups de feu ont été tirés et un policier a été tué.

Figure 3-14 Cette photo est une des images les plus marquantes de la crise d'Oka. Elle montre le soldat canadien Patrick Cloutier nez à nez avec un protestataire masqué, Brad Larocque. Quelles idées rendent cette image si significative ? Quelles loyautés concurrentes y observes-tu ?



Ces affrontements ont fait la une des journaux nationaux et internationaux. D'autres Premières nations ont élevé des barricades en signe d'appui aux manifestants. Devant l'ampleur de la crise, le gouvernement du Québec a demandé l'aide de l'armée. Plus de 2 500 soldats canadiens ont progressivement coupé les communications entre les manifestants et l'extérieur. La manifestation s'est finalement terminée le 26 septembre.

Des accusations criminelles ont été portées contre de nombreux manifestants, mais presque tous ont été acquittés. Plus tard, le gouvernement fédéral a acheté le terrain disputé et en a transféré la propriété aux Mohawks, mais la crise a suscité de la déception dans la population de Kanesatake et chez d'autres peuples autochtones.

Dresse une liste des parties en présence dans la crise d'Oka. Quelles loyautés nationalistes concurrentes les divisaient ?

La Commission royale sur les peuples autochtones

La crise d'Oka a forcé le gouvernement fédéral à agir et, en 1991, le premier ministre Brian Mulroney a établi la Commission royale sur les peuples autochtones. Quatre Autochtones et trois Non-Autochtones ont été nommés membres de cette commission présidée par Georges Erasmus, un ancien chef national de l'Assemblée des Premières Nations, et le juge René Dussault de la Cour d'appel du Québec. L'objectif des commissaires était de répondre à la question suivante : « Quels sont les fondements d'une relation équitable et honorable entre Autochtones et non-Autochtones au Canada ? »

Les commissaires ont entendu plus de 2 000 témoignages, rendu visite à 96 collectivités, consulté de nombreux experts et lu de nombreuses études avant de publier, en 1996, un rapport innovateur en cinq volumes.

Ce rapport condamnait le traitement réservé aux peuples autochtones et résumait comme suit la principale conclusion des commissaires : « C'est une mauvaise ligne de conduite qui a été suivie pendant plus de 150 ans par les gouvernements coloniaux et par les gouvernements canadiens ultérieurs. »

Le rapport invitait les Canadiens à considérer les Premières nations, les Inuits et les Métis d'une façon radicalement différente, c'est-à-dire comme des nations ayant le droit de se gouverner elles-mêmes en partenariat avec le Canada. Il disait :

> [Les peuples autochtones] forment des groupes politiques et culturels dont les valeurs et les modes de vie sont différents de ceux des autres Canadiens. Les autochtones ont vécu au sein de nations – parfois très centralisées, parfois plus ou moins fédérées, parfois organisées en clans – pendant des milliers d'années avant l'arrivée des Européens. Ces nations ont établi des alliances commerciales et militaires entre elles et avec les nouveaux arrivants. Aujourd'hui encore, le sentiment de confiance en soi et de bien-être des autochtones demeure lié à la force de leurs nations. Ce n'est qu'au sein de nations rétablies dans leur intégrité qu'ils pourront réaliser leur potentiel au XXIe siècle.

Le savais-tu ?

Une **commission royale** est un outil gouvernemental pour traiter des problèmes complexes. Il s'agit d'une enquête publique indépendante pour examiner une question, entendre le témoignage des personnes concernées et conseiller des façons de trouver une solution. Ces commissions font des recommandations, mais les gouvernements ne sont pas tenus de les appliquer.

Lien Internet

Pour poursuivre la lecture du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, visite ce site Internet et suis les liens qui y sont indiqués.

www.cheneliere.ca

La déclaration de réconciliation

Les conclusions de la Commission royale sur les peuples autochtones ont amené le gouvernement fédéral à publier une Déclaration de réconciliation, en 1998. Ce document exprime les regrets du Canada pour ses politiques passées visant à faire disparaître la culture et les valeurs des Autochtones et à affaiblir leur identité. On peut y lire : « Nous devons reconnaître les conséquences de ces actes sur les nations qui ont été fragmentées, perturbées, limitées ou même anéanties par la dépossession de leurs territoires traditionnels, par la relocalisation des peuples autochtones et par certaines dispositions de la Loi sur les Indiens. Nous devons reconnaître que ces actions ont eu pour effet d'éroder les régimes politiques, économiques et sociaux des peuples et des nations autochtones. »

Les peuples autochtones ont accueilli cette déclaration sans grand enthousiasme. Certains l'ont considérée comme un pas dans la bonne direction. D'autres n'y ont vu que des paroles en l'air. Une telle déclaration peut-elle jouer un rôle important dans le processus de réconciliation ? Peut-elle avoir un effet néfaste ?



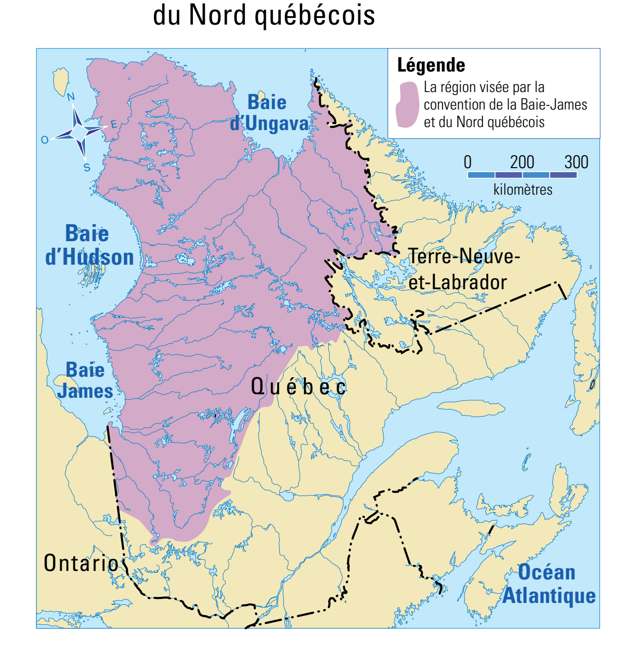
Avec ce passé comme toile de fond, on ne peut que rendre hommage à la force et à l'endurance remarquables des peuples autochtones qui ont préservé leur diversité et leur identité historiques.

— gouvernement canadien, Déclaration de réconciliation, 1998

Les réclamations territoriales

La Commission royale sur les peuples autochtones a déterminé que l'utilisation et la gestion du territoire sont la source « des conflits les plus graves entre les peuples autochtones et non autochtones ». Elle a donc demandé au gouvernement de modifier sa façon de considérer les réclamations territoriales des Autochtones.

Figure 3-15 La convention de la Baie-James et du Nord québécois



Le règlement des réclamations territoriales a toujours été un processus long et complexe. La ligne du temps de la figure 3-16 indique le temps qu'on a consacré à satisfaire une seule réclamation — et ce qui peut encore se produire après la conclusion d'une entente. La convention de la Baie-James et du Nord québécois de 1975 a constitué le premier règlement complet d'une réclamation territoriale au Canada. Depuis, on a réglé quelques autres réclamations mais, à la fin de 2007, il en restait encore 800 en suspens.

Le 29 juin 2007, l'Assemblée des Premières Nations a organisé une journée nationale de protestation pour attirer l'attention sur diverses problématiques, incluant les réclamations en suspens. Ce jour-là, le chef national de l'APN, Phil Fontaine, a expliqué devant un auditoire à Ottawa que les Premières nations en avaient assez de la lenteur des négociations : « Depuis le premier traité signé en 1701, nos peuples ont cru que la coopération paverait la voie au progrès. Nous aimons à penser que tous les Canadiens partagent cette opinion. Voyez où cette attitude nous a menés jusqu'ici. De toute évidence, pas très loin. »

Les Premières nations perdent patience, a ajouté Phil Fontaine. « Beaucoup de nos communautés ont atteint un point de non retour. [...] Les gens sont fatigués et écœurés du type d'existence qu'ils mènent — en particulier lorsqu'ils constatent qu'autour d'eux les conditions sont meilleures [...] et qu'il y a de l'espoir. Vivre sans espoir est peut-être le pire aspect de la vie de nombreux Autochtones du Canada. Le désespoir se manifeste de bien des façons. Il conduit à des abus, au suicide, au crime et à la désobéissance civile. »

Réfléchis à la crise d'Oka, à la Commission royale sur les peuples autochtones, à la Déclaration de réconciliation du gouvernement et aux réclamations territoriales. Avec un camarade, préparez un tableau en T. Dans la première colonne, indiquez chaque évènement ou problématique. Dans la seconde, évaluez si chacun de ces éléments a aidé ou nui aux efforts des peuples autochtones pour réconcilier leurs loyautés nationalistes concurrentes. Donnez une explication de votre échelle d'évaluation.

Figure 3-16 La baie James — Vers une entente

Temps anciens	1971	1973	1975	1989	2002	2007
Des Cris et des Inuits habitent les terres à l'est des baies James et Hudson.	Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, annonce le projet de la baie James, qui comprend la construction d'immenses barrages hydroélectriques sur des rivières du Nord du Québec.	La nation crie poursuit le gouvernement du Québec devant les tribunaux parce que les barrages vont inonder des parties de ses territoires ancestraux et détruire son mode de vie traditionnel.	La poursuite oblige les gouvernements québécois et fédéral à négocier. De concert avec les Cris et les Inuits, ils préparent la convention de la Baie-James et du Nord québécois qui porte sur 350 000 km² de territoire.	Les Cris poursuivent une nouvelle fois le gouvernement québécois devant les tribunaux, affirmant que ni lui ni le gouvernement fédéral ne respectent leurs engagements.	Le gouvernement du Québec et les Cris s'entendent pour partager la responsabilité et les revenus des installations hydroélectriques sur le territoire cri.	Le gouvernement fédéral s'entend avec l'autorité régionale des Cris, qui assumera plus de responsabilités dans le gouvernement local, alors que le fédéral paiera la construction des infrastructures requises.

POINTS DE VUE

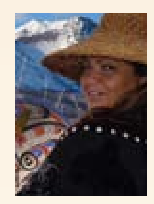
POINTS DE VUE POINTS DE VUE POINTS DE VUE

Pendant la journée nationale de protestation de 2007, la plupart des manifestations ont été pacifiques. Toutefois, en Ontario, un groupe de Mohawks de la réserve de Tyendinaga, entre Toronto et Kingston, a bloqué la principale voie du CN et a élevé des barricades sur l'autoroute 401. Le lendemain, on lisait dans *The Globe and Mail* que les gens se souviendraient surtout de cette action. « Beaucoup de Canadiens se rappelleront seulement [...] la fermeture d'une partie de l'autoroute la plus achalandée du pays durant des heures et l'interruption du service de trains de passagers de Toronto vers Ottawa et Montréal. » Voici l'opinion de trois Autochtones sur la portée des évènements de cette journée.



Shawn Brant, l'organisateur des barricades en Ontario, est un Mohawk de la baie de Quinte. Voici le commentaire qu'il a fait en entrevue à la CBC.

> Nous avons l'impression que seules des actions de ce genre forcent les Canadiens à se préoccuper des problèmes des Premières nations et leur donnent plus d'importance aux yeux du présent gouvernement. Nous continuerons à en organiser aussi longtemps qu'il restera des problèmes à régler et jusqu'à ce que nous obtenions des résultats [...].
>
> Chaque jour, environ 118 millions de dollars de marchandises transitent [entre Toronto et Montréal] par cette voie et il y en a aussi énormément sur la 401. Donc, si on évalue la situation sur le plan financier, nos actions ont certainement fait effet.



Marilyn Jensen de la nation tagish de Carcross, au Yukon, est metteure en scène, productrice, chanteuse et danseuse de la troupe First People's Performances. Elle a participé à un rassemblement pacifique à Carcross. Interviewée à la CBC, elle a affirmé comprendre pourquoi certaines communautés éprouvent le besoin d'avoir recours à l'affrontement.

> Je ne dis pas que l'action directe est toujours condamnable. Parfois, c'est nécessaire pour se faire entendre et pour attirer l'attention. Mon groupe et moi, nous avons organisé une manifestation pacifique. Nous vivons ici avec d'autres gens et nous en tenons compte. Nous respectons ce qui se passe dans notre communauté et nous respectons les droits des autres, de sorte que nous allons continuer de faire des manifestations pacifiques.



Doug Cuthand de la Première nation Little Pine en Saskatchewan, est cinéaste, écrivain et journaliste. Dans son article du *Regina Leader-Post,* il conseille de ne pas interpréter les rassemblements généralement pacifiques comme un signe que tout va bien.

> Pourquoi si peu de désobéissance civile ? Ce n'est pas parce que nous sommes satisfaits de notre sort au Canada, ni indifférents.
>
> C'est parce que nous sommes Canadiens et que notre culture nationale repose sur la négociation et le respect des lois [...].
>
> En Saskatchewan, nous avons appris dès l'enfance que nous avions une entente spéciale avec la Couronne et, donc, avec le Canada. Les traités numérotés négociés à la fin du XIXe siècle exigeaient un partenariat et des moyens pour développer des communautés fortes dans l'avenir.
>
> Au début, nous nous considérions comme des partenaires du Canada. Le fait que l'application des traités a toujours favorisé l'autre partie a poussé nos chefs à réclamer fermement qu'ils soient respectés.
>
> Toutefois, notre conduite disciplinée ne signifie pas que tout va bien. Tout ne va pas bien et nous avons de sérieux problèmes dus à plus d'un siècle de colonialisme et de promesses non tenues.

Explore

1. Réfléchis aux propos de chaque personne dans le contexte d'une réconciliation de loyautés nationalistes concurrentes. Quels indices te révèlent leur attitude concernant l'importance de réconcilier ces loyautés ?
2. D'après toi, le recours à la force aide-t-il ou nuit-il au processus de réconciliation ?
3. Jusqu'à quel point est-ce important de parvenir à réconcilier des loyautés nationalistes concurrentes dans la société canadienne ? Explique ta réponse.

1. Au chapitre 1, tu as exploré différentes idées concernant le nationalisme ethnique et civique (p. 30 à 33). Choisis une nation mentionnée dans ce chapitre et explique si les loyautés concurrentes ressenties par ses membres fournissent un exemple de nationalisme civique ou ethnique. Appuie ton opinion sur des faits.

2. *The Maple Leaf Forever* a été écrit par Alexander Muir, un Canadien né en Écosse. Ce chant a été si populaire auprès des Canadiens d'origine britannique, de sa date de composition, en 1867, jusqu'au milieu du XXe siècle, qu'on le considérait comme l'hymne national non officiel du Canada.

   La feuille d'érable pour toujours
   Autrefois, des rives d'Angleterre,
   Wolfe, le héros intrépide, vint
   Et planta solidement le drapeau d'Angleterre
   Sur le beau domaine du Canada.
   Ici, il flotte, notre fierté, notre orgueil
   Et réunit dans un amour réciproque
   Le chardon, le trèfle et la rose enlaçant
   La feuille d'érable pour toujours.
   Refrain
   La feuille d'érable, notre cher emblème,
   La feuille d'érable pour toujours.
   Dieu protège notre Reine et le Ciel bénisse
   La feuille d'érable pour toujours !
   (traduction libre)

   * Le chardon, le trèfle et la rose sont respectivement les emblèmes de l'Écosse, de l'Irlande et de l'Angleterre.

   a) Examine le premier couplet et le refrain de *The Maple Leaf Forever.* De qui ce chant proclame-t-il les loyautés ? De qui ne mentionne-t-il pas les loyautés ? Comment pouvait-il consolider des loyautés nationalistes concurrentes ?

   b) À une époque, beaucoup de gens souhaitaient que *The Maple Leaf Forever* devienne l'hymne national du Canada. Les choses ont changé au milieu du XXe siècle avec l'apparition d'une plus grande diversité culturelle au pays. Le *Ô Canada* est devenu l'hymne national, en 1980. Avec un camarade, trouvez deux arguments en faveur du choix de *The Maple Leaf Forever* comme hymne national, et deux arguments contre. Assurez-vous qu'au moins un de vos arguments tient compte de loyautés nationalistes concurrentes.

3. Examine la caricature de Peter Kuch, ci-dessous. Dessinée en 1977, elle décrit de façon humoristique ce qui pourrait arriver à un Inuk du Nord québécois qui essaie d'appliquer les nouvelles lois sur le français en donnant des ordres à ses chiens.

Figure 3-17



Vite, vite, vite, Peter Kuch, 1977. M999.66.19. Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal.

Lis ensuite cette déclaration d'un groupe d'Inuits vivant à la baie d'Hudson, dans le Nord québécois, en réponse à la loi 101.

> Nous, les Esquimaux, avons une culture et une langue distinctes et comme tous les autres peuples, nous sommes convaincus qu'il appartient à nous seuls de défendre notre culture. Nous [...] voulons pouvoir, comme les Québécois, prendre les mesures nécessaires pour protéger notre langue. Et, comme les Québécois, nous voulons que la responsabilité et la tâche d'adopter des lois concernant notre langue et notre culture ne reviennent à personne d'autre qu'à nous.

   a) Qu'est-ce que le dessin et la déclaration ci-dessus nous apprennent au sujet de l'influence de la loi 101 sur les loyautés nationalistes des Inuits du Nord québécois ?

   b) Comment les loyautés nationalistes des Inuits du Nord québécois s'opposent-elles à celles des souverainistes québécois ?

   c) Rédige un court paragraphe expliquant si, à ton avis, les politiques du gouvernement canadien comme la politique du multiculturalisme, et les

CHERCHE PARTICIPE PARTICIPE RÉFLÉCHIS CHERCHE

RÉFLÉCHIS... PARTICIPE... CHERCHE... EXPRIME-TOI

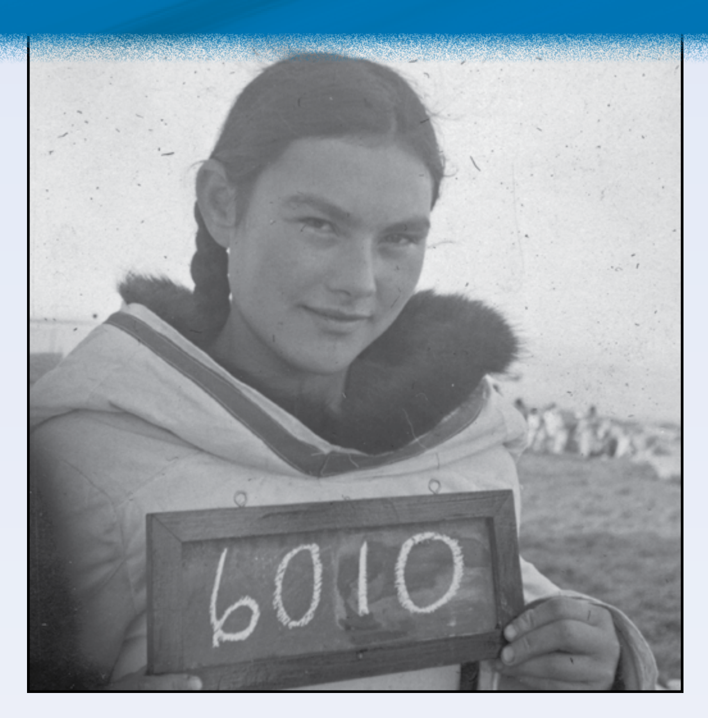


Figure 3-18

lois comme la Charte des droits et libertés, aident à réconcilier ces loyautés concurrentes. Cite des faits pour appuyer ton opinion.

4. La jeune Inuk ci-dessus a été photographiée, en 1945, à Mittimatalik/Tununiq dans le Nunavut. Elle tient une ardoise indiquant son numéro personnel (p. 71) inscrit à la craie. Des milliers de photos comme celle-ci ont été prises par des baleiniers, des missionnaires, des policiers de la GRC et d'autres personnes entre la fin du XIXe et le milieu du XXe siècle.

   Beaucoup de ces photos font maintenant partie de la collection de Bibliothèque et Archives Canada, mais on n'a pas encore identifié la plupart des gens qui y apparaissent. Des aînés, des étudiants, des familles, des enseignants et des organismes gouvernementaux s'efforcent de reconnaître ces personnes dans le cadre du projet *Un visage, un nom* (p. 70).

   Effectue une recherche dans Internet pour en savoir davantage sur ce projet. Rédige ensuite un court texte qui indique :

   - les personnes concernées ;
   - les objectifs du projet ;
   - les tâches à accomplir.

   En guise de conclusion, explique comment le projet *Un visage, un nom* sert à l'affirmation de loyautés nationalistes et évalue son importance pour aider les Inuits à réconcilier leurs loyautés concurrentes.

5. Établis un inventaire des symboles, des évènements ou des activités nationalistes que tu observes au cours d'une semaine. Note tes observations dans un tableau comme celui ci-dessous, qui te fournit des exemples. N'inscris pas le même élément plusieurs fois, comme le drapeau canadien que tu vois chaque jour devant ton école.

   À la fin de la semaine, exprime en quelques phrases tes sentiments concernant ces symboles et ces activités. Par exemple, trouves-tu étonnant le nombre élevé de ces éléments ? leur petit nombre ? Te sentais-tu à l'aise devant le nombre ou les types de symboles que tu as observés ? mal à l'aise ? Pourquoi ?

Jour	Symbole, évènement ou activité
mercredi	*Chanté le Ô Canada en commençant la journée d'école* *Suivi un cours de langue ukrainienne* *Remarqué le texte encadré de la Charte des droits et libertés à la porte d'entrée de l'école* *Le drapeau canadien devant l'école*
jeudi	

Réfléchis au défi proposé

Le défi en rapport avec la question connexe 1 est de créer des armoiries représentant ta réponse à cette question : Dans quelle mesure la nation devrait-elle être la source de l'identité ?

Trouve une loyauté nationaliste qui pourrait être en conflit avec une de tes loyautés. Réfléchis à un symbole ou à une illustration que tu pourrais intégrer à tes armoiries pour représenter tes sentiments concernant la réconciliation de ces loyautés concurrentes. Dessine ce symbole et explique sa signification à un camarade. Tu peux ou non l'inclure dans la version finale de tes armoiries.